

De retour de voyage?



Zone verte, orange ou rouge?

Il n'y a aucune obligation lorsque vous revenez d'une zone verte. Au retour d'une zone orange, la mise en quarantaine et le test sont recommandés. Si vous revenez d'une zone rouge, vous devez obligatoirement vous faire tester et vous mettre en quarantaine pendant 14 jours.



Voiture, train, avion, ...?

Deux jours avant votre retour en Belgique, chaque membre de la famille remplit le formulaire numérique PLF (Passenger Locator Form). Ce document est disponible via le lien suivant:

<https://travel.info-coronavirus.be/fr/public-health-passenger-locator-form>



Et ensuite?

Après avoir rempli le PLF électronique, vous recevrez un QR code. Vous présentez ce code aux autorités comme preuve que vous avez rempli ce formulaire.



Et après être arrivé en Belgique d'une zone rouge?

A votre arrivée d'une zone rouge, vous recevrez immédiatement un SMS avec un code CPC (code de prescription de test Corona). Cela vous permet de vous rendre directement dans un centre de prélèvement pour être testé, sans aller chez votre médecin, à moins que vous ne vous sentiez malade. Les centres de test se trouvent ici: www.coronavirus.brussels



Dois-je me mettre en quarantaine?

Si vous revenez d'une zone rouge, une quarantaine de 14 jours est obligatoire. Même avec un résultat de test négatif. C'est drastique, mais cela permet de protéger votre famille et vos amis. Même si vous ne présentez aucun symptôme, vous restez un contact à haut risque et devez éviter de peut-être propager le virus.

D'autres questions?

